

République de Guinée

Travail-justice-solidarité



**Ministère de l'Éducation Nationale
et de l'Alphabétisation**

Standards Minimums Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) en milieu scolaire

AVRIL 2021



Table des matières

		Pages
	Introduction	4
Partie 1 :	Contexte et justification	5
Partie 2	Options techniques pour l'EHA en milieu scolaire	6
	Latrines	
	Eau potable	
Partie 3	Principes généraux de l'EHA en milieu scolaire	8
Partie 4	Guide d'application	13
Partie 5	Suivi et évaluation	16
	Annexes	27 - 29

Liste des acronymes

APEAE	Association des Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole
BSD	Bureau de Stratégie et de Développement
CDE	Comité de Développement de l'Ecole
DAL	Défécation à l'Air Libre
DCE	Directeur Communal(e) de l'Education
DE	Directeur d'Ecole
DNEF	Directeur/Direction National(e) de l'Enseignement Fondamental
DPE	Directeur/Direction Préfectoral(e) de l'Education
DSEE	Délégué/Délégation Scolaire de l'Enseignement Elémentaire
EcoSan	Ecological Sanitation (milieu assaini)
EHA	Eau, Hygiène et Assainissement
ESH	Enfants en Situation de Handicap
FFS	Fit For School (être apte pour l'école)
GHM	Gestion de Hygiène Menstruelle
GIZ	Coopération Allemande au Développement
IGEN	Inspection Générale de l'Education Nationale
IRE	Inspecteur/Inspection Régional(e) de l'Education
JMP	Journée Mondiale de la Population
MEN-A	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
ODD	Objectif de Développement Durable
PAE	Plan d'Amélioration de l'Ecole
PDE	Plan de Développement d'Ecole
SNAPE	Service National des Points d'Eau
SNSSU	Service National de la Santé Scolaire et Universitaire
UNICEF	Fond des Nations Unies pour l'Enfance
WASH	Water Sanitation and Hygiène (Eau Hygiène Assainissement)
WC	Water-Closet (cabinet ou toilette)

Préface

L'amélioration des conditions d'apprentissage dans les écoles a toujours été une préoccupation majeure du gouvernement guinéen. Convaincu des liens positifs qui existent entre l'éducation et la santé, le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) avec l'appui de ses partenaires Techniques et financiers, a entrepris depuis un certain moment de renforcer l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire. L'élaboration du présent document des Standards minimums Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) en milieu scolaire s'inscrit dans ce cadre.

Le but visé par le MENA à travers ce document est de promouvoir un cadre de vie sain pour un enseignement /apprentissage de qualité en milieu scolaire. Ceci permettra d'aider les écoles à lutter contre les fréquentes pathologies qui affectent négativement la scolarité des élèves de la Guinée, au nombre desquelles on peut citer, les infections intestinales, les maladies diarrhéiques, des maladies tropicales négligées (trachome, schistosomiase, filariose lymphatique et dracunculose), les caries etc. auxquelles s'adressent actuellement de multiples programmes et campagnes de prévention. Les standards minimums EHA en milieu scolaire visent à créer également des conditions de pérennisation des bonnes pratiques acquises lors des différentes épidémies (choléra, Ebola) et de la pandémie du COVID-19.

Ce document est non seulement un outil de référence pour les décideurs, partenaires, encadreurs et bénéficiaires dans la conception et l'exécution des tâches mais également un instrument de suivi-évaluation dans la mise en œuvre des Programmes EHA en milieu scolaire.

Nous recommandons son appropriation et son application rigoureuse à chacun en ce qui le concerne pour le bien-être de l'école guinéenne.

Vive l'école guinéenne

Vive la coopération internationale.

Le Ministre

Prof Alpha Amadou Bano BARRY

INTRODUCTION

La République de Guinée avec l'appui de ses partenaires a réalisé des progrès considérables dans l'amélioration des conditions d'accès par la réalisation des infrastructures scolaires et la dotation des kits hygiéniques ainsi que dans la sensibilisation des parents d'élèves et le renforcement des capacités des enseignants et encadreurs scolaires.

Ces efforts ont contribué de manière significative à l'amélioration des conditions de santé des élèves et leur maintien à l'école par la réduction des maladies diarrhéiques et parasitaires ainsi qu'à l'absence de contamination en milieu scolaire lors de l'épidémie à virus EBOLA.

Le document STANDARDS MINIMUMS EAU-HYGIENE ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU SCOLAIRE est un outil qui vise à promouvoir la santé de la population scolaire, condition sine qua non d'un enseignement / apprentissage de qualité.

Ce présent document vise d'une part à pérenniser les bonnes pratiques acquises pendant la période EBOLA en matière d'application des règles d'hygiène en milieu scolaire. Et d'autre part, il contribue à baliser le chemin à suivre pour une mise en œuvre efficace des différentes approches EHA en milieu scolaire comme par exemple « Fit For School », « Approche Trois Etoiles »,...destinées à assurer une protection optimum des élèves contre certaines infection comme la MVE (maladie à virus EBOLA) et le COVID-19, pandémie qui a déjà causé des milliers de morts et la fermeture temporaire des écoles.

La stratégie utilisée consiste à créer une saine émulation entre les écoles du pays dans la mise en œuvre des STANDARDS MINIMUMS EHA EN MILIEU SCOLAIRE en vue de l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) notamment :

- Objectif 3 Bonne santé et bien être
- Objectif 4 Accès à une éducation de qualité
- Objectif 5 Egalité entre les sexes
- Objectif 6 Accès à l'eau salubre et à l'assainissement.
- Objectif 10 Réduction des inégalités.

Le présent document est structuré comme suit :

- 1- Contexte EHA en milieu scolaire
- 2- Options techniques pour EHA en milieu scolaire
- 3- Principes généraux EHA en milieu scolaire
- 4- Guide d'application
- 5- Suivi et Evaluation (questionnaire latrines, questionnaire école, synthèse préfectorale, synthèse régionale).
- 6- Annexes.

PARTIE 1 : CONTEXTE ET JUSTIFICATION EHA EN MILIEU SCOLAIRE

Le Gouvernement de la République de Guinée, s'inspirant de sa Déclaration de Politique éducative de septembre 1989, de la Loi d'orientation de son système éducatif, s'est engagé à poursuivre les réformes initiées dans le secteur éducatif et à consolider les acquis, notamment l'amélioration des conditions d'apprentissage pour une meilleure qualité de l'éducation en Guinée.

En 2016, le rapport de la Journée Mondiale des Population (JMP) révèle que 23 % des écoles ne disposent pas de latrines. En zone rurale 33% des écoles n'en disposent pas contre seulement 8% en zone urbaine. Pour l'eau potable, 83% des écoles ne disposent pas de points d'eau avec 81% dans les écoles en zones rurales et 41% en zone urbaine. La majorité des écoles utilisent les élèves, suivant un emploi de temps/ une programmation établie, pour s'approvisionner à partir des sources d'eau les plus proches. De plus, malgré les efforts des acteurs contre la marginalisation des filles, les écolières continuent d'être utilisées dans l'approvisionnement en eau potable pour beaucoup d'écoles.

En tant que responsable des concessions scolaires dans lesquelles une majorité des enfants guinéens passent au moins la moitié de leur journée, le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MEN-A) a la charge d'y assurer un cadre favorable à l'hygiène publique et souhaite profiter de l'environnement propice qu'offre l'école pour une éducation à la santé de la population guinéenne de demain.

Face à ces exigences en matière de santé publique, des efforts ont été déployés en Guinée par le Gouvernement et ses partenaires pour doter les écoles d'infrastructures adéquates en EHA.

Cependant, force est de reconnaître que malgré les progrès réalisés dans ce domaine, les insuffisances demeurent persistantes à cause de la faiblesse des ressources allouées, de l'absence d'articulation des interventions menées par les acteurs et partenaires du secteur

Convaincus des liens étroits qui existent au sein de la triptyque « Eau, Hygiène et Assainissement » et du couple et « Education et Santé », le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation œuvre à ériger en priorité l'amélioration des conditions hygiéniques et sanitaires dans les écoles du pays.

A ce propos, l'un des goulots d'étranglement majeurs qui entravent l'atteinte des résultats escomptés malgré l'engagement et la détermination des acteurs est l'absence d'un document de référence qui aiderait l'Etat et ses partenaires à agir ensemble de façon efficace pour lever les obstacles liés à l'accès à l'EHA à toutes écoles de la Guinée.

C'est pourquoi, le MENA a décidé de prescrire à travers le présent outil intitulé « Standards minimums EHA en milieu scolaire » les éléments essentiels qui doivent exister dans chaque école pour assurer aux élèves les conditions d'hygiène et de salubrité qui garantissent une bonne santé, condition sine qua non d'un bon déroulement des apprentissages.

PARTIE 2 : OPTIONS TECHNIQUES POUR L'EHA EN MILIEU SCOLAIRE

Les options techniques pour les installations EHA recommandées sont basées sur les pratiques et modèles repérés aux niveaux national et international porteurs de succès. Ces considérations techniques sont retenues sur la base des expériences vécues en Guinée. Elles visent à promouvoir des installations EHA adaptées aux besoins de tous les élevés (garçons, filles, handicapés) y compris ceux d'âge préscolaire. De même, elles sont applicables partout sur l'ensemble du territoire

2.1 Latrines

Le choix du type de latrines et les caractéristiques fixées sont basés sur les expériences réussies en Guinée.

Deux types de latrines sont recommandés :

Type de latrines	Description technique	Critères techniques
Latrines à fosses sèches	<p>Latrines VIP (Ventilated Improved Pit/ Fosse améliorée ventilée):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fosses sèches divisées en 2 compartiments - Chaque cabine a 2 trous de défécation conduisant dans 2 fosses séparées et ventilées. - L'usage des fosses de manière alternée avec une possibilité de compostage et de facilité de curage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Profondeur de la fosse au moins 2 m - Cabine d'au moins 1,2m x1,2m - Fonctionne sans eau - Cabine peut être faite en briques ou en matériaux locaux (bois ou paille etc) <p><i>Modèle très connu en Guinée.</i></p>
	<p>Ecosan (Ecological Sanitation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Latrine sèche à un but sanitaire, économique et écologique. <p>Permet la production de biogaz comme combustible et /ou pour la production de l'électricité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Profondeur de la fosse au moins 2 m - Cabine d'au moins 1,2m x1,2m - Fonctionne sans eau - Cabine peut être faite en briques ou en matériaux locaux (bois ou paille etc).

2.1.2. Latrines à chasse eau

Type de latrines	Description technique	Critères techniques
Latrines à chasse eau	<ul style="list-style-type: none"> - Latrines humides avec un siphon et un réservoir d'eau muni d'un dispositif permettant de « chasser » - Les excréta sont entraînés vers des fosses septiques. - Il existe deux types de latrines à chasse eau : WC à siège et WC « à la turque. ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer de l'eau pour la chasse eau - Profondeur de la fosse d'au moins 2 m - Cabine d'au moins 1,2m x1,2m - Fonctionne avec eau - Cabine peut être faite en briques.

La sélection du site des latrines doit obéir à deux considérations majeures à savoir :

- Les latrines doivent être situées à au moins 30 m au-dessous (en aval) d'une source d'eau ou puits
- Les latrines ne doivent pas être situées au-dessus d'un plan d'eau de surface et à moins 30 m du bord d'une source d'eau de surface (les étangs, les ruisseaux, les rivières etc ...)

Quel que soit le type retenu, les latrines scolaires doivent : dispositions particulières suivantes doivent être respectées :

- Être en blocs séparés : Garçons et Filles ;
- Offrir une intimité à l'accès avec portes équipées de verrous sûrs ;
- Faciliter la gestion de l'hygiène menstruelle (blocs des filles),
- Accessibles à tous les élèves y compris ceux à mobilité réduite ;
- Être dotée d'un dispositif hygiénique de lavage des mains.

Pour une approche plus efficace en matière d'assainissement et d'éducation à l'hygiène en milieu scolaire, les besoins spéciaux des élèves avec handicap physiques doivent être pris en compte. Cela comprend des actions requises pour rendre les infrastructures plus accessibles et du matériel pour soutenir les élèves en situation de handicap.

2.2- Eau potable

Au regard des exigences des objectifs de développement durable (ODD6) qui vise l'accès universel à l'eau dans les écoles, tous les établissements scolaires devraient disposer d'une source d'eau protégée dans leurs espaces. Elles doivent avoir un système organisé pour mettre de l'eau potable à la disposition de tous les élèves. L'eau doit être disponible toute l'année (un point d'eau qui ne tarie pas, bien entretenu, fonctionnel, etc.), en suffisante et de qualité satisfaisante pour satisfaire les besoins des élèves et des enseignants (boisson, lavage des mains, nettoyage des toilettes...). Quel que soit sa nature, le point d'eau doit être appropriée et accessible aux tout-petits et aux enfants en situation de handicap.

En Guinée, les écoles sont approvisionnées en eau à travers diverses technologies :

- **Récipients** d'eau installés dans les classes et approvisionnés quotidiennement,
- **Forages** avec pompe manuelle,
- **Puits** avec pompes manuelle,
- **Système de captage** d'eau pluviale
- **Réseau** de captage de source d'eau protégée
- **Branchements** au réseau d'eau potable de la ville.

Ces technologies ne sont pas détaillées dans le document car elles sont bien connues en Guinée. L'installation de certaines d'entre-elles peut nécessiter l'assistance technique de spécialiste (Service National des Points d'Eau (SNAPE), ou autres compétences similaires).

PARTIE 3 : PRINCIPES GÉNÉRAUX D'EHA EN MILIEU SCOLAIRE

L'expérience a prouvé que l'amélioration de l'accès à l'eau et à des infrastructures et équipements hydrauliques et sanitaires en milieu scolaire favorise le développement d'un environnement propice à l'application des règles d'hygiène et de salubrité par les élèves et les protège ainsi des maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau et à l'insalubrité.

A cet effet, le gouvernement guinéen, a expérimenté avec l'appui de la GIZ et de l'UNICEF deux approches qui ont permis de renforcer considérablement la qualité des activités EHA en milieu scolaire. Il s'agit de :

- L'approche « Fit for School » ou « être apte pour l'école » (mettre un résumé)
- L'approche « Trois étoiles » L'approche trois étoiles pour EHA dans les écoles est conçue pour améliorer l'efficacité des programmes de changement de comportement en matière d'hygiène de manière progressive. Elle garantit que des habitudes saines sont enseignées, pratiquées et intégrées dans les routines scolaires quotidiennes. L'approche trois étoiles aide les écoles à répondre aux critères essentiels d'un environnement d'apprentissage sain et protecteur pour les enfants dans le cadre de l'initiative plus large des écoles amies des enfants. Elle vise à lever les goulots d'étranglement qui entravent l'efficacité et l'expansion des programmes WASH en cours dans les écoles en Guinée.

1.2 Objectif

Ce document sur les exigences minimales en matière d'EHA en milieu scolaire vise à orienter les interventions en Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) dans les établissements scolaires en prévoyant un résultat à atteindre étape par étape dans les catégories suivantes :

Catégorie 1 : Latrines et urinoirs

Catégorie 2 : Lavage des mains

Catégorie 3 : Environnement scolaire

Catégorie 4 : Eau potable

La réussite dans ces catégories créerait un environnement d'apprentissage sain pour tous les apprenants et leurs responsables pédagogiques afin de soutenir un apprentissage scolaire efficace. De plus, les activités d'hygiène régulières et obligatoires à l'école serviront à inculquer aux élèves des habitudes d'hygiène pour leur avenir dans l'école de citoyen modèle dans la communauté.

La finalité est d'aboutir principalement aux résultats suivants : d'obtenir les principaux résultats suivants :

- **Eau potable** : Toutes les écoles doivent avoir un système organisé pour mettre de l'eau potable à la disposition de tous les élèves ;
- **Hygiène** : Tous les enfants à l'école doivent se laver les mains avec du savon et de l'eau et ~~qu'ils comprennent~~ l'importance de le faire avant d'entrer en classe et aux moments critiques comme : - avant de manger ; - avant de faire la cuisine ; -après avoir utilisé les latrines ; -après avoir nettoyé un bébé ; -après avoir joué ou touché des animaux...
A l'école, tous les élèves doivent effectuer un lavage quotidien des mains avec de l'eau et du savon. De même de la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) doit être prise en charge par l'école pour que les filles aient accès aux services EHA adéquats pendant les périodes de menstruation.
- **Assainissement** : Toutes les écoles doivent disposer de toilettes adéquates, propres, fonctionnelles, accessibles, sûres et un système de gestion des déchets solides qui répondent aux normes fixées par le Ministère de la santé.

Dorénavant, le MEN-A, les structures déconcentrées, décentralisées, les communautés et/ou les écoles sont invitées à prendre les mesures nécessaires pour la mise en place progressive et le maintien de ces standards minimums qui constituent désormais une référence pour les services d'eau, d'hygiène et d'assainissement en Guinée.

Tableau 1: Standards minimums pour l'eau, l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire

#	Catégorie	Etape 1 (ou Ecole 1 Etoile ?)	Etape 2 (ou Ecole 2 Etoiles ?)	Etape 3 : Atteinte du Standard Minimum (ou Ecole 3 Etoiles ?)
1	Latrines	<p>Résultat : Tous les élèves ont accès à des latrines fonctionnelles et propres durant toute l'année scolaire et mettent fin à la défécation à l'air libre (DAL).</p> <p>Critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'école a une cabine accessible, fonctionnelle et propre pour les garçons et une cabine accessible, fonctionnelle et propre pour les filles. • Les latrines sont nettoyées une fois par jour. • Pas de défécation à l'air libre autour de l'école 	<p>Critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'école a plus d'une cabine accessible, fonctionnelle et propre pour les garçons et plus d'une cabine accessible, fonctionnelle et propre pour les filles. • Les latrines sont nettoyées au moins deux fois par jour. • L'école dispose d'au moins une cabine avec une rampe pour élèves/enfants en situation de handicap (ESH). • Pas de défécation à l'air libre autour de l'école 	<p>Critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'école répond au ratio minimum national (1 cabine pour 50 garçons, 1 cabine pour 50 filles) avec rampe d'accès pour les élèves en situation de handicap ; • Les latrines sont nettoyées au moins deux fois par jour avec de l'eau provenant d'une source améliorée* et avec un produit désinfectant** au moins une fois par semaine. • Les latrines pour les filles disposent d'un kit et d'une poubelle couverte pour la gestion des menstrues. • Pas de défécation à l'air libre autour de l'école <p><small>* Sources améliorées : SEG, puits couvert/amélioré, eau de pluie, forage</small></p> <p><small>** Produit désinfectant : chlore, javel, vinaigre blanc...</small></p>

#	Catégorie	Etape 1 (ou Ecole 1 Etoile ?)	Etape 2 (ou Ecole 2 Etoiles ?)	Etape 3 : Atteinte du Standard Minimum (ou Ecole 3 Etoiles ?)
2	Lavage des mains	Résultat : Tous les élèves ont accès à des dispositifs de lavage des mains fonctionnels avec de l'eau et du savon et pratiquent le lavage des mains à l'eau et au savon aux moments critiques.		
		Critères : <ul style="list-style-type: none"> • L'école possède un dispositif basic et fonctionnel pour le lavage des mains à côté de chaque latrine et/ou salle de classe (avec eau et savon toute l'année scolaire) ; • L'école organise quotidiennement le lavage des mains à l'eau et au savon en groupe. 	Critères : <ul style="list-style-type: none"> • En plus du critère de l'étape 1, l'école dispose d'au moins un dispositif fonctionnel de lavage des mains en groupe (avec eau et savon toute l'année scolaire) ; • Les élèves pratiquent le lavage des mains en groupe au moins deux fois par semaine. 	Critères : <ul style="list-style-type: none"> • L'école dispose d'un nombre suffisant de dispositifs fonctionnels de lavage des mains en groupe pour permettre à tous les élèves de se laver les mains une fois par jour en groupe ; • Les élèves pratiquent le lavage des mains en groupe au moins une fois par jour ; • L'eau utilisée provient d'une source protégée*. <p><i>*Source protégée : SEG, puits couverts/améliorés, eau de pluie, forage</i></p>

#	Catégorie	Etape 1 (ou Ecole 1 Etoile ?)	Etape 2 (ou Ecole 2 Etoiles ?)	Etape 3 : Atteinte du Standard Minimum (ou Ecole 3 Etoiles ?)
3	Environnement scolaire	Résultat : Tous les élèves participent au nettoyage quotidien de la cour de l'école, des salles de classe, des latrines et des dispositifs de lavage des mains.		
		Critères : <ul style="list-style-type: none"> L'école dispose d'au moins une poubelle par salle de classe et par cabine de latrine et elles sont utilisées. L'école dispose du matériel de nettoyage en nombre suffisant. 	Critères : <ul style="list-style-type: none"> En plus des critères de l'étape 1, l'école dispose d'un point de collecte des ordures sécurisé L'école a mis en place un système fonctionnel et régulier d'élimination des déchets. 	Critères : <ul style="list-style-type: none"> En plus des critères des étapes 1 et 2, l'école est totalement clôturée* et, s'il y a des points d'eau ouverts, ceux-ci sont également sécurisés. *Clôture classique ou haie vive
4	Eau Potable	Résultat : Tous les élèves ont accès à de l'eau potable à l'école.		
		Critères : <ul style="list-style-type: none"> Tous les élèves ont accès à au moins 500ml d'eau potable par jour de classe, apportée de la maison ou d'une autre source. 	Critères : <ul style="list-style-type: none"> L'école fournit de l'eau potable, mais de façon irrégulière et non pas pour tous les élèves. Les élèves doivent en apporter de la maison ou d'autres sources. 	Critères : <ul style="list-style-type: none"> L'école fournit de l'eau potable à tous les élèves pendant toute l'année scolaire.

PARTIE 4 : GUIDE D'APPLICATION

Ce guide explique la mise en œuvre des étapes du tableau 1 pour atteindre progressivement les standards minimums exigés par la République de Guinée pour ses écoles.

Etape 1 de chaque catégorie peut être réalisée par l'école elle-même sans aide extérieure à travers une bonne gestion de l'établissement et la mobilisation communautaire.

Les étapes 2 et 3 de certaines catégories peuvent nécessiter un soutien technique ou des ressources supplémentaires provenant de l'extérieur (structures du MEN-A, autres ministères et services étatiques concernés, société civile, acteurs économiques locaux...). Dans tous les cas, la direction de l'école est responsable pour solliciter ce soutien.

Afin de maintenir les acquis des écoles et d'avancer à la prochaine étape, la coopération entre les directeurs/directrices d'école et les CDE/APEAE est indispensable. Les CDE et autorités locales aident les directeurs d'école à préparer le plan de développement de l'école (prévision sur trois ans) et le plan d'amélioration de l'école qui s'en suit pour 1 an. Il est important de les combiner avec les plans de développement annuels de la commune, de la préfecture et de la région.

La section suivante explique et met en évidence les aspects importants des quatre catégories d'exigences minimales pour atteindre l'étoile.

4.1 Latrines

La défécation à l'air libre est un risque néfaste pour les élèves et pour toute la communauté. Par conséquent, l'école doit mettre des latrines à la disposition des élèves. Un bloc de latrines peut contenir plusieurs cabines.

Qu'est-ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif de l'étape 1 concernant les latrines ?

L'école doit avoir au moins **une** cabine pour les filles et **une** cabine pour les garçons. Les latrines doivent être **propres, fonctionnelles et utilisées** par les enfants pendant les heures d'école. (Voir partie 2 Page 3)

Qu'est-ce qu'il faut faire ?

La direction de l'école doit s'assurer que l'**eau** est toujours **disponible** dans les latrines.

Les latrines doivent :

- **Être nettoyées** chaque jour
- **Être accessibles** à tout moment de la journée scolaire (les élèves ne doivent pas avoir besoin de demander la clé !)
- **Pouvoir être fermées** de l'intérieur et de l'extérieur

Le directeur de l'école doit coopérer avec les enseignants pour assurer le respect du calendrier de nettoyage et le suivi quotidien de la propreté ~~du nettoyage~~ des latrines.

Si une école est confrontée aux difficultés relatives à l'absence de latrines ; au délabrement avancé des cabines, à l'insuffisance de ressources matérielles nécessaire pour assurer un assainissement adéquat, son CDE intégrer dans son PAE des mesures susceptibles d'apporter des solutions durables à celles-ci. Et pour la mise en œuvre des mesures planifier, le CDE peut explorer diverses sources comme la communauté, la commune, les autorités scolaires (DSEE, DPE, IREE et MENA), les PTF, les OCB....

4.2 Systèmes de lavage des mains

Le lavage des mains avec de l'eau et du savon est le moyen le plus efficace de se protéger des maladies transmissibles, en particulier la diarrhée et les infections respiratoires. Le lavage quotidien des mains forgera chez les élèves de bonnes habitudes et créera à l'école un environnement sain.

Qu'est-ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif de l'étape 1 concernant le lavage des mains ?

Les écoles doivent avoir un **système de lavage des mains**. Ce système doit être disponible à **proximité des latrines et devant ou à l'intérieur de chaque classe** et régulièrement alimenté en **eau et savon** à tout moment de la journée et de l'année scolaire.

Qu'est-ce qu'il faut faire ?

- Veiller à l'*approvisionnement régulier des systèmes de lavage de mains en eau et savon*
- *Intégrer les frais d'acquisition de savon dans le budget de fonctionnement de l'école*
- *Initier au niveau de l'écoles des stratégies de mobilisation de ressources destinées à l'approvisionner les systèmes en eau et savon (exemple un élève/un savon, une famille/un savon, par an, semestre, mois, une bouteille d'eau par jour, semaine ...)*
- *Faire assurer par les enseignants les élèves le contrôle du lavage des mains à l'eau et au par tous*
- *Insérer dans les contenus d'apprentissages les notions susceptibles de renforcer la conscientisation des élèves sur l'importance du lavage des mains et le danger lié aux mains sale*
- Expliquer aux élèves que pour éviter de nouvelles contaminations, il faut **sécher ses mains à l'air** et non pas sur une serviette ou sur leurs vêtements.

4.3 Environnement scolaire

L'école doit offrir aux élèves et à l'équipe pédagogique un environnement propre et sécurisé afin de garantir un enseignement et un apprentissage appropriés. La création d'un environnement propre et sécurisé est de la **responsabilité du directeur qui doit mobiliser** les enseignants, les élèves et les communautés autour de l'école.

Qu'est-ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif de l'étape 1 pour créer un environnement propre et sécurisé ?

Pour dire qu'une école a atteint l'objectif de l'étape 1, il ne doit **pas** y avoir **des ordures** qui traînent dans la cour ou à l'intérieur des salles de classe. L'école doit disposer d'au moins une **poubelle dans la cour et d'une** corbeille par classe et par cabine de latrine.

Qu'est-ce qu'il faut faire ?

Le **directeur de l'école** s'assure que les **poubelles et les corbeilles** sont **disponibles**, qu'elles sont **utilisées et vidées** régulièrement et qu'il n'y a pas d'ordures dans l'enceinte de l'école, ni dans les salles de classe.

- Le directeur de l'école doit coopérer avec les enseignants pour mettre en œuvre un **programme de nettoyage par les élèves** (ou autres acteurs) et en **faire le suivi**. Les latrines et les dispositifs de lavage des mains doivent être nettoyés chaque jour.
- Un ou des enseignants peuvent être désigné(s) comme point focal EHA et mettre en œuvre des **activités ciblées** pour encourager un comportement positif parmi les enseignants et les élèves.

4.4 Eau potable

Tous les élèves doivent avoir **accès à de l'eau potable à l'école**. L'eau potable peut être apportée **de la maison ou fournie par l'école**.

Qu'est-ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif de l'étape 1 concernant l'eau potable ?

La plupart des écoles ne dispose pas de point d'eau peuvent pas fournir de l'eau potable à tous les élèves. Par conséquent, chaque élève doit apporter au moins 500 ml de la maison ou d'autres sources. À la maison, l'eau peut être bouillie, filtrée et chlorée. Les bouteilles réutilisables devraient être nettoyées tous les jours.

Qu'est-ce qu'il faut faire ?

- Le directeur d'école et le CDE/GDE/APEAE doivent discuter de la **meilleure façon de faire selon leurs spécificités** et demander au besoin aux parents de donner au moins 500 ml d'eau potable à leurs enfants.
- Les **enseignants** doivent participer **en** :
 - ✓ **Vérifiant** que chaque enfant apporte de l'eau potable
 - ✓ Vérifiant que les bouteilles utilisées par les élèves sont propres
 - ✓ Si les élèves n'apportent pas d'eau potable, chercher à connaître la raison ~~découvrir pourquoi~~ et **proposer des solutions**

Demandant aux élèves de ne pas partager ou échanger entre eux les bouteilles d'eau parce que cette pratique peut être source de contamination. Le directeur de l'école **doit discuter avec le CDE/GDE et les enseignants** afin de réfléchir sur les voies et moyens permettant d'équiper les salles de classe en **filtres à eau bon marché** pour passer à l'étape 2.

PARTIE 5 : SUIVI ET ÉVALUATION

5.1 Introduction

La situation de départ est différente pour chaque école. Ainsi, certaines écoles possèdent déjà une infrastructure EHA avancée et réalisent certaines activités, d'autres pas du tout. Il est donc important que chaque école puisse faire le diagnostic de sa propre situation par rapport au Tableau 1 (*standards minimums pour l'eau, l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire p.7*) et mesurer ses propres progrès (passation d'une étape à la suivante).

Cette partie présente les outils de diagnostic, de suivi, évaluation et explique comment valoriser les différentes données issues des diagnostics individuels des écoles dans le cadre plus large du système déconcentré et national de l'éducation.

5.2 Guide d'utilisation des outils de suivi et évaluation « EHA en milieu scolaire »

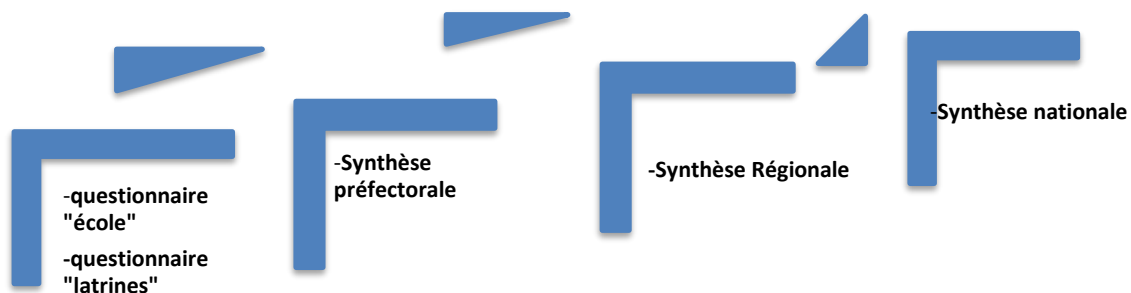
À quoi servent ces outils / questionnaires ?

Ces outils / questionnaires sont censés être utilisés dans une école pour fournir une image globale de sa situation EHA. Les résultats seront utilisés pour suivre les progrès et pour planifier les mesures EHA à prendre au niveau de l'école, des communautés, de la DSEE/CR, de la DPE/DCE/CU, de l'IRE et au niveau national.

Le questionnaire « Latrines » permet de collecter des données principalement utiles pour le travail au niveau local (préfectures, sous-préfectures et écoles).

Le questionnaire « Ecole » permet de collecter des données principalement utiles pour le travail au niveau régional.

Les informations collectées avec les questionnaires seront résumées à travers les outils de synthèse allant du niveau préfectoral ou communal au niveau national selon le schéma ci-dessous :



Il est important de remplir les outils dans l'ordre ci-après :

- 1) Questionnaire « Latrines »
- 2) Questionnaire « Ecole »
- 3) Synthèse préfectorale/communale
- 4) Synthèse régionale EHA en milieu scolaire.

Qui remplit les questionnaires ?

L'équipe de surveillance qui visite chaque école devrait être composée ainsi qu'il suit :

- Le/La DSEE responsable de la zone d’implantation de l’école concernée ;
- Le Directeur /la Directrice de l’école ;
- Et Un(e) représentant(e) du CDE.

Le groupe devra décider ensemble comment répondre aux questions du formulaire. Le directeur/la directrice est responsable pour remplir les réponses le/la représentant(e) du CDE est responsable de la confirmation des résultats. Le DSEE a un rôle de conseiller.

Comment remplir les questionnaires ?

Il faut nécessairement commencer par le questionnaire « Latrines » et s’en servir pour remplir le questionnaire « Ecole ».

1. Questionnaire “Latrines” pour chaque cabine

- Chaque cabine existante (utilisée ou non, élèves et enseignants) devra recevoir un numéro (cabine 1, cabine 2, etc.) qui sera affiché de façon durable sur sa porte.
- Le directeur/la directrice inscrit les informations demandées en début de page (Nom de l’école, code, etc.)
- Chaque cabine doit être examinée et les questions de 1 à 10 du questionnaire « Latrines » doivent être répondues en cochant « oui » ou « non ».
- Les réponses aux questions doivent être inscrites dans la colonne qui correspond au numéro de la cabine examinée.
- Continuer le processus d’inspection individuelle des cabines existantes jusqu’à ce que toutes les cabines de l’école aient été évaluées.
- Une page convient à 6 cabines. Si l’école examinée dispose de plus de 6 cabines, il faut commencer une nouvelle page.
- Le directeur/la directrice et la personne responsable de la confirmation des résultats signent le questionnaire une fois que toutes les cabines auront été examinées correctement.

2. Questionnaire « Ecole »

- L’équipe discute toutes les questions et se met d’accord sur les réponses à retenir dans le questionnaire.
- Le directeur/la directrice est responsable pour remplir le questionnaire.
- Un deuxième membre de l’équipe confirme les réponses écrites.
- La personne qui remplit le questionnaire et la personne qui confirme les résultats du questionnaire signent le formulaire après avoir vérifié qu’il est entièrement rempli.

Que faire avec les questionnaires renseignés ?

- Un exemplaire du questionnaire « Latrines » et un exemplaire du questionnaire « Ecole » sont conservés par le directeur/la directrice de l’école.
- Le/la DSEE soumet après contrôle, une copie des deux questionnaires à la DPE/DCE responsable pour l’école examinée.

- c. La DPE/DCE fait une synthèse préfectorale/communale données reçues et la transmet à l'IRE.
- d. L'IRE compile tous les résultats à lui soumis par les DPE/DCE et transmet la synthèse des résultats à la DNEF/ MEN-A.
- e. La DNEF partage les synthèses régionales avec les structures concernées et les partenaires (BSD, IGE...)

Que faire avec les résultats de l'enquête ? Les résultats doivent se traduire en actions !

Au niveau de l'école

- Dans chaque école, le directeur de l'école présente les résultats au CDE et / ou à l'APEAE.
- Ensemble, le CDE / l'APEAE définit **de façon réaliste** les mesures à prendre dans son école en matière d'EHA et fixe un ordre de priorités.
- Le directeur/la directrice de l'école assure l'intégration de ces mesures dans le plan d'amélioration de l'école (PAE) et le plan de développement de l'école (PDE).

Au niveau de la préfecture/commune

- La DPE/DCE soumet les résultats pour les écoles sous leur responsabilité à l'IRE.
- La DPE/DCE et les DSEE se réfèrent aux derniers résultats chaque fois qu'il visite une école.
- La DPE assure le remplissage trimestriel du questionnaire pour suivre les améliorations.
- La DPE/DCE et les DSEE font un plaidoyer auprès des communes pour une prise en compte dans les PDL

Au niveau de l'IRE

- L'IRE compile tous les résultats de sa région et les soumet au MEN-A.
- L'IRE utilise ces résultats pour créer un plan pour améliorer la situation EHA en milieu scolaire.
- L'IRE veille à ce que les écoles soient régulièrement suivies par la DPE/DCE.

Au niveau du MEN-A

- La DNEF partage les résultats régionaux avec les services du MEN-A (BSD, IGE...) et les partenaires ;
- Le BSD utilise les résultats pour soumettre des progrès sur l'indicateur 4.1 des ODD dans le cadre de leurs rapports globaux sur les ODD ;
- La DNEF utilise les résultats régionaux pour améliorer la situation EHA en milieu scolaire selon les procédures arrêtées par le Groupe de Coordination Nationale EHA en milieu scolaire.

Questionnaire « Latrines »:

IRE:..... DPE/DCE..... DSEE..... Ecole..... Code.....

	Cabine 1		Cabine 2		Cabine 3		Cabine 4		Cabine 5		Cabine 6	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Fonctionnalité												
1. La cabine a-t-elle une porte qu'on peut ouvrir ?												
2. La cabine protège-t-elle l'utilisateur des regards extérieurs (aucune fissure ou trou dans le mur et une porte intacte) ?												
3. Est-ce que la porte se verrouille de l'intérieur ?												
4. Le trou de la toilette est-il dégagé / libre de déchets ?												
5. Y-a-t-il de l'eau disponible pour l'utilisation de la cabine ?												
6. Les questions de 1 à 5 ont-elles toutes été répondues « oui » ?												

	Cabine 1		Cabine 2		Cabine 3		Cabine 4		Cabine 5		Cabine 6	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Propreté												
7. Le trou de la cabine, est-il propre après utilisation (aucune trace visible d'excréments et d'urine) ?												
8. Les murs et le sol de la cabine sont-ils exempts de traces visibles d'excréments, d'urine ou de résidus ?												
9. La cabine est-elle exempte de fortes odeurs mauvaises ?												
10. La cabine est-elle exempte de beaucoup de mouches et de moustiques ou de toiles d'araignées ?												
11. Les questions de 7 à 10 ont-elles toutes été répondues « oui » ?												
Inclusion / Besoins spécifiques												
12. Les enfants en situation de handicap (ESH) peuvent-ils accéder facilement et sans assistance à la cabine ?												
13. Y-a-t-il une corde ou une barre d'appui fixé au mur de la cabine ?												
14. Y-a-t-il une source de lumière dans la cabine (fenêtre ou toit surélevé, lampe-bouteille, ampoule électrique ou solaire...) ?												

Questionnaire « Ecole »

Nom de l'école		Code de l'école		Date	
Nom directrice / directeur		Numéro téléphone de la directrice / du directeur		Région	
Nombre de filles enregistrées		Nombre de garçons enregistrés		Préfecture	
Prénom, nom et fonction de la Personne remplissant le questionnaire		Signature de la personne remplissant le questionnaire		Sous-préfecture	
Prénom, nom et fonction de la Personne confirmant les résultats		Signature de la personne confirmant les résultats			
Eau					
1. Quelle sont les sources d'eau principales de l'école ?	<input type="checkbox"/> SEG <input type="checkbox"/> eau de forage <input type="checkbox"/> puits / source <u>couvert(e)</u> <input type="checkbox"/> puits amélioré <input type="checkbox"/> Eau de pluie <input type="checkbox"/> Eau en bouteille <input type="checkbox"/> Puits / source <u>ouvert(e)</u> <input type="checkbox"/> Camion-citerne <input type="checkbox"/> Lac/fleuve/rivière <input type="checkbox"/> Aucune source d'eau				
2. L'eau provenant des sources principales est-elle actuellement disponible à l'école ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
3. L'eau provenant d'une des sources principales est-elle jugée potable ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire si nécessaire :				
4. La quantité d'eau disponible est-elle suffisante pour couvrir les besoins de l'école ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire si nécessaire :				
5. Est-ce qu'il existe un moyen sécurisé de stockage d'eau (château d'eau, bassin fermé, réservoir hermétique, futs, bidons...) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Commentaire si nécessaire :				

Latrines	
6. Quel est le type de latrines le plus commun pour les élèves à l'école ?	<input type="checkbox"/> Toilettes à chasse eau (manuelle) <input type="checkbox"/> Latrines à fosse avec dalle <input type="checkbox"/> Toilettes à composte (type EcoSan) <input type="checkbox"/> Latrines à fosse sans dalle <input type="checkbox"/> Latrines suspendues (sans fosse) <input type="checkbox"/> Latrines à seau <input type="checkbox"/> Pas de toilettes ou de latrines
7. Combien de cabines y-a-t-il à l'école pour les élèves ?
8. Y-a-t-il des cabines séparées pour filles et garçons ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
9. Combien de cabines sont actuellement fonctionnelles pour les élèves (voir question 6 du questionnaire « Latrines ») ?
10. Combien de cabines pour les élèves sont actuellement propres (voir question 11 du questionnaire « Latrines »)?
11. Combien de cabines pour les élèves sont actuellement à la fois propres et fonctionnelles ? (Réponses positives aux questions 6 et 11 du questionnaire « Latrines »)?
12. Combien de cabines y-a-t-il à l'école pour les enseignants ?
13. Combien de cabines pour les enseignants sont actuellement à la fois propres/ et fonctionnelles ? (Réponse basée sur les mêmes critères que pour les latrines des élèves)
Lavage des mains	
14. Y-a-t-il un système de lavage des mains à l'école ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Synthèse préfectorale/communale EHA en milieu scolaire

Préfecture		Nombre d'écoles participantes		Date de la synthèse		Période approximative du suivi	
Prénoms et nom de la personne remplissant le questionnaire et numéro de téléphone			Fonction de la personne remplissant le questionnaire			Signature	
Prénoms et nom de la personne confirmant les résultats et numéro de téléphone			Fonction de la personne confirmant les résultats			Signature	
Eau							
1. Combien d'écoles ont une source d'eau potable « améliorée » (SEG, forage, puits améliorés, eau en bouteille ?						
2. Combien d'écoles avaient de l'eau disponible au moment de l'évaluation (répondu « oui » à la question 2 du questionnaire école)?						
3. Combien d'écoles avaient à la fois une source d'eau potable « améliorée » et de l'eau disponible au moment de l'évaluation* ?						
Toilettes							
1. Combien d'écoles disposaient de toilettes « améliorées » (coché à la question 3 du questionnaire école : toilettes avec chasse eau (manuelle), latrines à fosse avec dalle ou toilettes à composte/EcoSan) ?						
2. Combien d'écoles ont des toilettes séparées pour les filles et les garçons (coché oui à la question 5 du questionnaire école) ?						
3. Combien d'écoles avaient au moins 2 toilettes utilisables (qui ont répondu avec au moins 2 à la question 6 du questionnaire école) ?						
4. Combien d'écoles avaient au moins 2 toilettes « améliorées » et séparées pour les filles et les garçons et utilisables?*						
5. Combien d'écoles ont des toilettes qui sont à la fois propres et utilisables (qui ont répondu avec au moins 2 à la question 8 du questionnaire école) ?						
Lavage de mains							
1. Combien d'écoles disposent d'un système de lavage de mains avec de l'eau et du savon à la fois (coché « oui » à la question 9 et « Oui, savon et eau » à la question 10 du questionnaire école)? *						

Synthèse Régionale EHA en Milieu Scolaire

Région		Nombre d'écoles participantes		Date de la synthèse		Période approximative du suivi	
Prénoms et nom de la personne remplissant le questionnaire et numéro de téléphone			Fonction de la personne remplissant le questionnaire			Signature	
Prénoms et nom de la personne confirmant les résultats et numéro de téléphone			Fonction de la personne confirmant les résultats			Signature	
Eau							
1. Combien d'écoles ont une source d'eau potable « améliorée » (SEG, forage, puits améliorés, eau en bouteille) ?						
2. Combien d'écoles avaient de l'eau disponible au moment de l'évaluation (répondu « oui » à la question 2 du questionnaire école) ?						
3. Combien d'écoles avaient à la fois une source d'eau potable « améliorée » et de l'eau disponible au moment de l'évaluation* ?						
Toilettes							
1. Combien d'écoles disposaient de toilettes « améliorées » (coché à la question 3 du questionnaire école : toilettes avec chasse eau (manuelle), latrines à fosse avec dalle ou toilettes à composte/EcoSan) ?						
2. Combien d'écoles ont des toilettes séparées pour les filles et les garçons (coché oui à la question 5 du questionnaire école) ?						
3. Combien d'écoles avaient au moins 2 toilettes utilisables (qui ont répondu avec au moins 2 à la question 6 du questionnaire école) ?						
4. Combien d'écoles avaient au moins 2 toilettes « améliorées » et séparées pour les filles et les garçons et utilisables ?						
5. Combien d'écoles ont des toilettes qui sont à la fois propres et utilisables (qui ont répondu avec au moins 2 à la question 8 du questionnaire école) ?						
Lavage de mains							

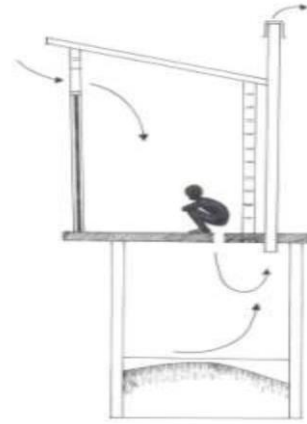
1. Combien d'écoles disposent d'un système de lavage de mains avec de l'eau et du savon à la fois (coché « oui » à la question 9 et « Oui, savon et eau » à la question 10 du questionnaire école) ? *
--	-------

Synthèse Nationale EHA en milieu scolaire

Préfecture		Nombre d'écoles participantes		Date de la synthèse		Période approximative du suivi	
Prénoms et nom de la personne remplissant le questionnaire et numéro de téléphone			Fonction de la personne remplissant le questionnaire			Signature	
Prénoms et nom de la personne confirmant les résultats et numéro de téléphone			Fonction de la personne confirmant les résultats			Signature	
Eau							
1. Combien d'écoles ont une source d'eau potable « améliorée » (SEG, forage, puits améliorés, eau en bouteille) ?						
2. Combien d'écoles avaient de l'eau disponible au moment de l'évaluation (répondre « oui » à la question 2 du questionnaire école)?						
3. Combien d'écoles avaient à la fois une source d'eau potable « améliorée » et de l'eau disponible au moment de l'évaluation* ?						
Toilettes							
1. Combien d'écoles disposaient de toilettes « améliorées » (coché à la question 3 du questionnaire école : toilettes avec chasse eau (manuelle), latrines à fosse avec dalle ou toilettes à composte/EcoSan) ?						
2. Combien d'écoles ont des toilettes séparées pour les filles et les garçons (coché oui à la question 5 du questionnaire école) ?						
3. Combien d'écoles avaient au moins 2 toilettes utilisables (qui ont répondu avec au moins 2 à la question 6 du questionnaire école) ?						
4. Combien d'écoles avaient au moins 2 toilettes « améliorées » et séparées pour les filles et les garçons et utilisables?*						

5. Combien d'écoles ont des toilettes qui sont à la fois propres et utilisables (qui ont répondu avec au moins 2 à la question 8 du questionnaire école) ?
Lavage de mains	
1. Combien d'écoles disposent d'un système de lavage de mains avec de l'eau et du savon à la fois (coché « oui » à la question 9 et « Oui, savon et eau » à la question 10 du questionnaire école)? *

ANNEXES



Type de latrine VIP a fosse sèche



Type de latrines à chasse eau



Exemple de latrines adaptées pour les élèves en situation de handicap physique